CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E109746** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2027**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2001
Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2001 B 50156

Siret : **439 675 406 00011**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 3148750

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005105830504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005105830504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **TROCHU YANN SARL**

RUE ZA DU MOULIN
568 RUE LOUVOIS
61440 MESSEI

Téléphone : 02 33 96 29 33 **Fax :**
Portable : 06 86 86 52 07

Site Internet :
E-mail : trochu.sarl@cegetel.net

Responsabilité légale :
TROCHU YANN GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	11/12/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	18/03/2021
o Poêle ou insert bois	18/03/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 09:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.